

# CHAMPIONNAT DU NORD DES JEUNES JOUEURS D'ÉCHECS à WATTIGNIES CATÉGORIES JUNIORS A PETITS POUSSINS (M&F)

## RÈGLEMENT INTÉRIEUR

**Article 1 :** Le Comité Départemental du Jeu d'Échecs du Nord (C.D.J.E 59) organise le Championnat du Nord des jeunes joueurs d'échecs à la salle des Fêtes Octave d'Hespel, Parvis de l'église Notre-Dame, à Fournes en Weppes, du Lundi 25 Octobre 2004 au Jeudi 28 Octobre 2004.

L'inscription est gratuite. A l'issue de cette compétition sont attribués officiellement les 14 titres annuels de Champion du Nord.

**Article 2 :** Les joueurs sont répartis en 11 catégories de Juniors à Petits Poussins (mixtes et féminines). Les cadettes, cadets, juniors F et Juniors M jouent dans le même tournoi. Les titres sont décernés dans chaque catégories.

**Article 3 :** Les règles du jeu sont celles de la FIDE. Toutefois, il est convenu que les arbitres feront preuve de tolérance si un jeune engagé en " Poussins et Petits Poussins (mixtes et féminines) " transgresse l'obligation de notation algébrique. Toutes parties comptent pour le classement ELO.

**Article 4 :** La cadence est de **15 coups en 1 heure et de 1 heure KO** pour les catégories de Juniors à Pupilles (mixte et féminines) et de **61 minutes KO** pour les catégories Poussins et Petits Poussins (mixtes et féminines).

**Article 5 :** Les tournois se disputent en 7 rondes au système suisse intégral (à l'exception des situations prévues à l'article 6), sans protection de famille ou de club. Les appariements sont réalisés selon le règlement FIDE C04. Le classement est effectué grâce au nombre de points de partie. Les trois départages appliqués sont : le **buchholz tronqué**, le **buchholz** et la **performance**. Si l'application successive de ces trois systèmes ne permet pas de départager deux joueurs, les ex aequo jouent à une date ultérieure une nouvelle partie à la même cadence, couleurs inversées, éventuellement suivie (en cas de nouvelle nullité) d'une partie en 20 minutes au KO (attribution des couleurs par tirage au sort). En cas de nouvelle partie nulle, il est procédé à un tirage au sort.

**Article 6 :** Si, dans une catégorie, l'effectif est trop faible pour appliquer le C04, les joueurs disputent un tournoi toutes rondes, selon le système Berger. Le départage est effectué selon le Sonnenborn Berger. Les ex aequo non départagés par le S.B. jouent à une date ultérieure (ou sur place si possible) une nouvelle partie à la même cadence, éventuellement suivie, en cas de nouvelle nullité, d'une partie en 20 minutes au KO (attribution des couleurs par tirage au sort). En cas de nouvelle partie nulle, il est procédé à un tirage au sort.

**Article 7 :** Si, dans une catégorie, l'effectif est d'un (e) seul (e) inscrit (e) , celui-ci ou celle-ci jouera en catégorie mixte. Le titre sera attribué à l'inscrit ( e ).

**Article 8 :** Les joueurs des catégories de Juniors à Pupilles sont convoqués à la salle de jeu le Lundi 25 Octobre 2004, Pointage des licences de 14h à 14h30. Début de la 1° ronde à 15h ( R1 Lundi 25 Octobre de 15h à 19 h; Mardi 23, R2 : 9h à 13h, R3 :14h30 à 18h30; Mercredi 27, R4 : 9h à 13h, R5 : 14h30 à 18h30, Jeudi 28, R6 : 9h à 13h, R7 : 14h30 à 18h30 ).

Les joueurs des catégories Poussins et Petits Poussins sont convoqués à la salle de jeu, le Mardi 26 Octobre 2004, Pointage des licences de 15h à 15h30. Mardi 26 Octobre R1 16h à 18h; Mercredi 27, R 2 : 9h à 11h, R3: 14h à 16h, R4 16h30 à 18h30; Jeudi 28, R 5 : 9h à 11h, R 6 : 14h à 16h, R7 16h30 à 18h30

Les horaires précis des rondes sont affichés dans la salle ainsi qu'à la table d'arbitrage.

**La cérémonie de remise des coupes se déroulera le Jeudi 28 Octobre 2004 à 18h30.**

**Article 9 :** A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, vient remettre les deux feuilles de parties signées par les deux joueurs (ou apparaît clairement le résultat sous la forme 1-0, 1/2, 0-1) à la table d'arbitrage. Les deux joueurs rangent leurs pièces, et règle la pendule. Il est interdit d'analyser dans la salle de tournoi ou, de s'entretenir d'une partie en cours avec qui que ce soit. Il est interdit de fumer dans la salle du tournoi.

**Article 10 :** Les arbitres sont tenus de respecter et de faire respecter les règlements. Les joueurs sont tenus de respecter les arbitres.

**Article 11 :** L'inscription d'un compétiteur implique de sa part l'acceptation du présent règlement intérieur.

L'organisateur

L'arbitre principal.